

Pour en finir avec le statut de cohabitant

PAC et MOC organisent conjointement une conférence-débat sur le statut de cohabitant, ce jeudi 30 mars à 19h dans les locaux de la CSC à Tournai.

Pour les deux mouvements d'éducation permanente, le statut de cohabitant relève d'une vision patriarcale de la société. Il est dénoncé depuis son institution par les organisations de femmes, rejointes depuis par de nombreuses associations.

Réclamer l'arrêt du statut de cohabitant, c'est exiger la fin de ces situations dans lesquelles des personnes, du fait qu'elles cohabitent, perçoivent un montant plus faible (que les personnes isolées) d'allocations sociales ou de suppléments, de correctifs ou d'avantages sociaux. Cela concerne par exemple quelqu'un qui est au chômage, en invalidité ou amené à recourir à l'aide sociale (RIS). Ce statut perpétue une image

de la famille et des formes de vie commune bien en dehors de la réalité de beaucoup de citoyens. Il véhicule des stéréotypes stigmatisants envers les allocataires sociaux, stéréotypes qui alimentent les oppositions et les divisions au sein du monde du travail et de la société, avec des conséquences concrètes qui portent trop souvent atteinte à la dignité des personnes.

A l'ordre du jour de la soirée :

- Introduction par Ariane Estenne, présidente du MOC, et Sarah de Liamchine, codirectrice du PAC ;
- Présentation des actions syndicales avec Gaëlle Demez, responsable nationale Femmes CSC, et Dalila Lababi responsable du service genre de la FGTB ;

- « Statut patriarcal » avec Soizic Dubot, spécialiste des questions socio-économiques chez Vie féminine, et Caroline HUT, responsable du secteur socioculturel – Soralia Mons – Wapi.

« En mutualisant les forces de nos associations d'éducation permanente, cette campagne vise non seulement à sensibiliser la population quant à l'ampleur de l'injustice de cette mesure, mais aussi à faire pression sur les autorités politiques afin qu'elles réforment la législation et fassent de la suppression du statut de cohabitant(e) un élément prioritaire de leur programme lors des prochaines élections de 2024. Pour nous, la sécurité sociale doit garantir l'égalité des droits entre tous les assurés sociaux. Toute personne qui cotise doit pouvoir bénéficier des mêmes droits. Ces derniers ne peuvent plus être réduits suivant que l'on vit avec d'autres personnes, en ménage ou en simple cohabitation. À terme, les droits devront être encore davantage individualisés. »

» Elise Depauw (CIEP/MOC Wallonie picarde 069/880.772 ou 0471/82.28.37 elise.depauw@ciep-wapi.be
 Séverine Dasilva (PAC Wallonie picarde) 0489/30.93.33 severine.dasilva@pac-wapi.be